



FRANCE SD
Immobilier d'Entreprise

42 Avenue Marius Cottier
38700 CORENC
09 73 17 23 65

BAREME OFFICIEL :

Pourcentage appliqué sur le montant du prix de Cession :

Murs – Droit au Bail – Fonds de Commerce – Droit d'entrée

- Jusqu'à 100 000 € : **10% TTC**
- De 100 001 € à 200 000 € : **9% TTC**
- De 200 001 € à 300 000 € : **8% TTC**
- De 300 001 € à 400 000 € : **7% TTC**
- De 400 001 € à 500 000 € : **6% TTC**
- De 500 001 € à 1 000 000 € : **5% TTC**
- Au-delà de 1 000 001 € : **4% TTC**

Forfait minimum : 3 500 € TTC

Pourcentage appliqué pour une Location :

10% TTC sur le montant TTC du loyer triennal, réparti à 50% entre le preneur et le bailleur.

Forfait minimum : 3 500 € TTC

Nos honoraires de négociation et de conseils sont calculés sur un pourcentage du prix de vente indiqué sur chaque type de mandat de vente ou de recherche.

Conformément aux usages locaux, **la rémunération est à la charge de l'acquéreur**, sauf convention expresse différente entre les parties.



FRANCE SD
Cabinet Immobilier
42 Avenue Marius Cottier
38700 Corenc

BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTION
MAISONS ET APPARTEMENTS À USAGE D'HABITATION

BASE	MANDAT EXCLUSIF OU * SUCCÈS
< 60 000 €	6 000 €
60 001 € < 120 000 €	7 000 €
120 001 € < 250 000 €	6 %
250 001 € < 400 000 €	5,5 %
400 001 € < 650 000 €	5 %
650 001 € < 900 000 €	4 %
> 900 001 €	3,5 %

Remarque :

*Pour un mandat simple, 1 % **supplémentaire** sera appliqué sur ce barème.

Autres prestations :



Garages : 10 % TTC avec un minimum de 1 500 €.



Estimations successions/rachats de parts :

150 € pour un appartement / 250 € pour une maison.